



Quand l'horreur devient légion ?



De l'attribution des distinctions

On peut penser ce qu'on veut des décorations, distinctions et autres « rubans » de la République, qui portés au revers d'une veste, peuvent susciter la fierté (ou la convoitise ...).

Pour certains, il ne s'agit là que de colifichets, plus ou moins preuve de *hauts faits* (sur la durée) ou de *servilité affirmée*, selon le point de vue. Pour d'autres, c'est une vraie marque de reconnaissance de l'État. On ne tranchera évidemment pas ce débat qui pourrait perdurer jusqu'à la nuit des temps.

Toutefois, et mêmes si certaines attributions laissent songeurs ou font plutôt penser à un entre-soi d'une « bourgeoisie » voire une « féodalité républicaine », **il n'en demeure pas moins qu'une telle distinction a, quoiqu'on en pense, une signification.**

En effet, la Légion d'honneur est la plus haute distinction française. Elle est remise au nom du chef de l'État et doit récompenser les citoyens les plus méritants dans l'ensemble de la Nation. Cette décoration n'étant remise qu'à 2000 ou 3000 personnes chaque année, il s'agit bien là, en principe, d'une « élite », en termes de comportement visant à servir quelqu'un d'autre que soi-même.

En traduction concrète, on comprend tout à fait que la chose soit décernée, en guise d'exemple, à quelqu'un qui a consacré toute sa vie au service du collectif, à un secouriste d'exception ou encore à un militaire qui va exposer sa vie au nom du pays. Bien évidemment, un agent des Douanes peut tout à fait être honoré à ce titre, s'il a fait preuve d'un engagement hors du commun.

La « gloriole » pour des casseroles ?

Et, de ce point de vue, on ne peut qu'être étonnés de la présence d'Anne Cornet, directrice interrégionale de Lyon, dans la fournée du 1^{er} janvier.

En effet, **dans la plupart des postes où elle est passée, elle a plutôt créé des tensions** qu'autre chose. Cette personne semble également assez préoccupée de son image. En effet, on se souvient encore de l'article d'Aladin sur le dernier 14 juillet à Lyon, où la majorité des photos sont des clichés de ... dame Cornet elle-même (!), en grande tenue, posant aux côtés du préfet, du gouverneur militaire...

À signaler également : son empressement à l'onéreuse décoration de son appartement de fonction (il semblerait que « claquer » l'équivalent de plus de 10 paies d'agents de constatation dans une cuisine ne la rebute pas vraiment...).

Bref, et toujours à propos de (batterie de) cuisine, plutôt que les hauts faits, A. Cornet semble plutôt collectionner les casseroles.

Or, justement, l'octroi de cette distinction s'apprécie sur la durée. Et, toute « petite » déjà, la délicieuse Anne s'est signalée du côté de la DG en se lançant dans la « destruction » (le terme est pesé) mentale de collègues. Il avait fallu notre intervention en instance, celle de la médecine de prévention, et au final, celle du DG de l'époque pour calmer le jeu, excusez du peu !

Cette fonctionnaire « méritante » peut aussi faire dans le plus ridicule, dans le genre demander à des agents de récupérer les enfants à l'école, de l'emmener chez le kiné, le tout en véhicule de service comme de bien entendu ! Bref, le « haut mérite » à l'état brut ...

Il ressort de tout cela deux questions :

- quel est donc le mérite d'Anne Cornet au sens du Service de la collectivité ?

- n'a-t-on pas d'autres agents des Douanes qui auraient eu plus légitimement leur place sur cette liste du 1^{er} de l'an ?

À ces deux questions, les réponses sont :

- on a eu beau chercher, on n'a pas vraiment trouvé ...

- vraisemblablement, si !

Pour conclure...

Même si cette affaire n'empêchera pas la Terre de tourner (et qu'on n'a pas fini de trouver des personnalités... « étranges » parmi les heureux élus de ce type de décoration), **il n'en demeure pas moins que la chose interpelle** parmi les agents des Douanes et que tout ceci serait plutôt du genre à jeter le discrédit sur la Légion d'Honneur, dans la mesure où **la notion de « mérite » républicain semble bien galvaudée.**

Paris, le vendredi 12 janvier 2018